

Études & Résultats

DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES



JUILLET
2015
NUMÉRO
0925

Les comptes de la protection sociale en France et en Europe en 2013

En France, les années 2012 à 2014 sont marquées par une faible croissance du PIB, entre 0,2 % et 0,7 % par an. Malgré ce contexte dégradé, le solde des administrations de sécurité sociale, quoique toujours déficitaire de 8,5 milliards d'euros en 2014, s'améliore depuis 2010.

En 2013, les recettes de la protection sociale progressent à un rythme plus rapide que les dépenses. Ainsi, le déficit de la protection sociale continue de se résorber et s'élève à 7,9 milliards d'euros en 2013, soit 0,4 % du PIB.

Les ressources de la protection sociale progressent de 3,0 % et s'établissent à 707,6 milliards d'euros en 2013. Cette croissance est plus faible que celle constatée en 2012 (+3,7 %) et en 2011 (+4,4 %). L'évolution des cotisations sociales (+2,9 %) reste toutefois sensiblement plus dynamique que celle du PIB.

Les dépenses de la protection sociale, qui s'élèvent à 715,5 milliards d'euros en 2013, progressent de +2,4 %. La croissance des prestations (94 % des dépenses) reste modérée (+3,0 %), à l'image des évolutions enregistrées les trois années précédentes (entre 3,0 % et 3,3 %).

La part des prestations sociales dans le PIB progresse au Royaume-Uni, en Italie et en France entre 2009 et 2012, alors qu'elle diminue en Allemagne et en Suède.

Bureau des comptes et prévisions d'ensemble

Les comptes de la protection sociale (CPS) évaluent chaque année l'ensemble des opérations qui couvrent les risques sociaux (santé, vieillesse-survie, emploi, maternité-famille, logement, pauvreté-exclusion sociale) auxquels les ménages sont exposés. Pour ce faire, ils retracent les dépenses et les recettes de l'ensemble des organismes ayant pour mission d'en assurer la charge dans un cadre de solidarité sociale. Partie intégrante du système européen de comptes de la protection sociale (SESPROS), ils permettent de réaliser des comparaisons internationales.

En 2013 et 2014, la situation économique reste dégradée en France et contrastée en Europe

En France, le produit intérieur brut (PIB) progresse de 0,7 % en volume en 2013, après +0,2 % en 2012. Selon des données encore provisoires, en 2014, la progression s'établirait à 0,4 %. Ces trois années de faible croissance font suite à deux années de légère embellie de la conjoncture économique (hausse du PIB en volume de 2,0 % en 2010 et de 2,1 % en 2011).

Le revenu disponible des ménages croît faiblement (+0,7 % en 2013 et 1,1 % en 2014) et le pouvoir d'achat, qui stagnait en 2013 (-0,1 %), progresse à nouveau en 2014 (+1,1 %).

•••

1. Le déficit public au sens de Maastricht correspond au besoin de financement des administrations publiques (administrations centrales, locales et de sécurité sociale).

En revanche, le marché du travail continue de se dégrader : le taux de chômage, au sens du Bureau international du travail (BIT), s'élève à 10,3 % en moyenne annuelle en 2013 et en 2014, après 9,8 % en 2012.

Pourtant, l'évolution du coût du travail reste, en France (+10,9 points de 2008 à 2014), proche de celle de la moyenne observée dans l'Union européenne (UE) à 28 (+11,7 points) et sensiblement moindre qu'en Allemagne (+14,1 points) et en Suède (+17,3 points).

Malgré ce contexte morose, la réduction du déficit public au sens de Maastricht¹ se poursuit en 2014 : 84,8 milliards d'euros de déficit public, après 86,4 milliards en 2013 et 100,4 milliards en 2012. En particulier, le déficit des administrations de sécurité sociale s'améliore continûment depuis 2010 (8,5 milliards d'euros en 2014, après 9,1 milliards en 2013).

Dans la plupart des pays de l'UE, la conjoncture de l'année 2014 a été globalement plus favorable que celle de 2013. Alors qu'en 2013, la situation économique en Europe était encore fragile (la croissance en volume était nulle en moyenne au sein de l'UE 28), le PIB progresse désormais en moyenne de 1,3 % dans l'UE 28 en 2014. Toutefois, les écarts de taux de croissance entre pays demeurent assez marqués (graphique 1).

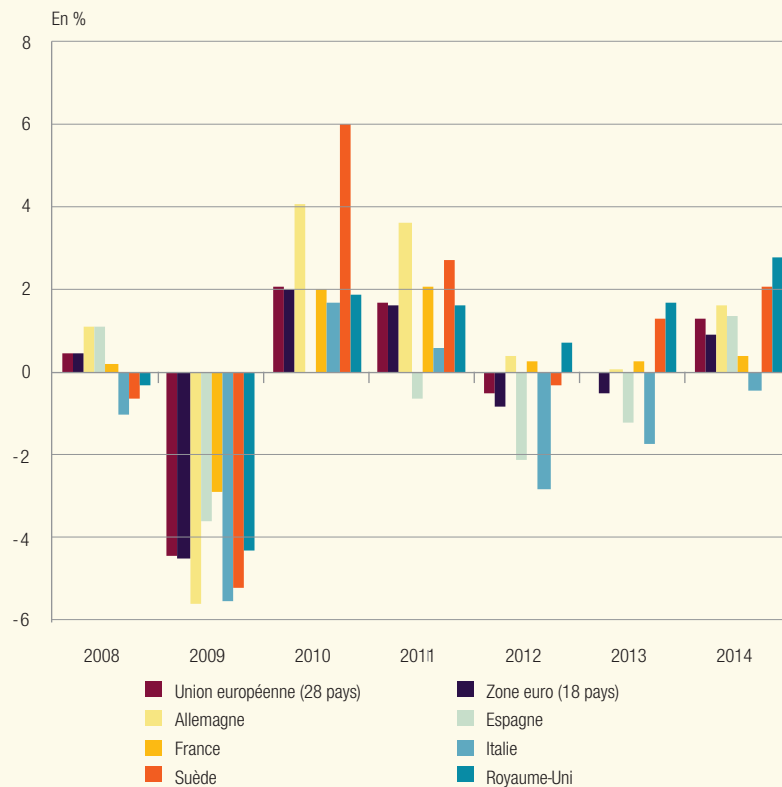
En Europe, la stabilisation automatique opérée par la protection sociale s'essouffle dans un contexte de crise prolongée

Par son ampleur et sa durée, la crise financière et économique de 2008 est la plus forte subie par l'Europe depuis les années 1930. Elle aggrave les inégalités entre pays et au sein même des pays, via une fragilisation accrue de groupes entiers de la population. Depuis le début de la crise, le taux d'emploi européen moyen des 20-64 ans au sein de l'UE 28 a diminué (68,4 % en 2013 contre 70,3 % en 2008) et le taux de chômage est passé de 7,0 % en 2008 à 10,9 % en 2013 (soit 9,55 millions de chômeurs supplémentaires). Les jeunes sont particulièrement touchés par l'augmentation massive du chômage ; les seniors et les femmes sont plus épargnés.



GRAPHIQUE 1

Croissance du PIB en volume en Europe



Sources • Eurostat. Pour la France, les données correspondent à celles des comptes nationaux de l'INSEE en base 2010.

Dans ce contexte macroéconomique fortement dégradé, les systèmes de protection sociale ont joué leur rôle traditionnel d'amortisseur en début de crise. Face à la durée de la crise, la protection sociale peine néanmoins de plus en plus à jouer son rôle protecteur, en particulier dans les pays les plus fortement touchés. La plupart des systèmes de protection sociale ne sont pas conçus, en effet, pour une crise aussi durable. Dès lors, la détérioration du marché du travail tend à faire basculer de nombreuses personnes en situation de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. L'effet de la stabilisation automatique des dépenses sociales peut être appréhendé en analysant l'évolution du revenu disponible des ménages au regard de celle de ses principales composantes (graphique 2). En 2009, la légère dégradation du revenu disponible brut (nominal) des ménages de la zone euro aurait été plus importante sans la contribution des prestations sociales au soutien du revenu

des ménages. Ce phénomène n'est plus visible, en revanche, en 2012 et en 2013. Cela reflète l'essoufflement des composantes contracycliques des prestations de protection sociale, ainsi que les mesures plus structurelles de consolidation budgétaire prises dans la plupart des pays européens.

L'Italie et l'Allemagne réduisent le volume de leurs prestations sociales depuis la crise

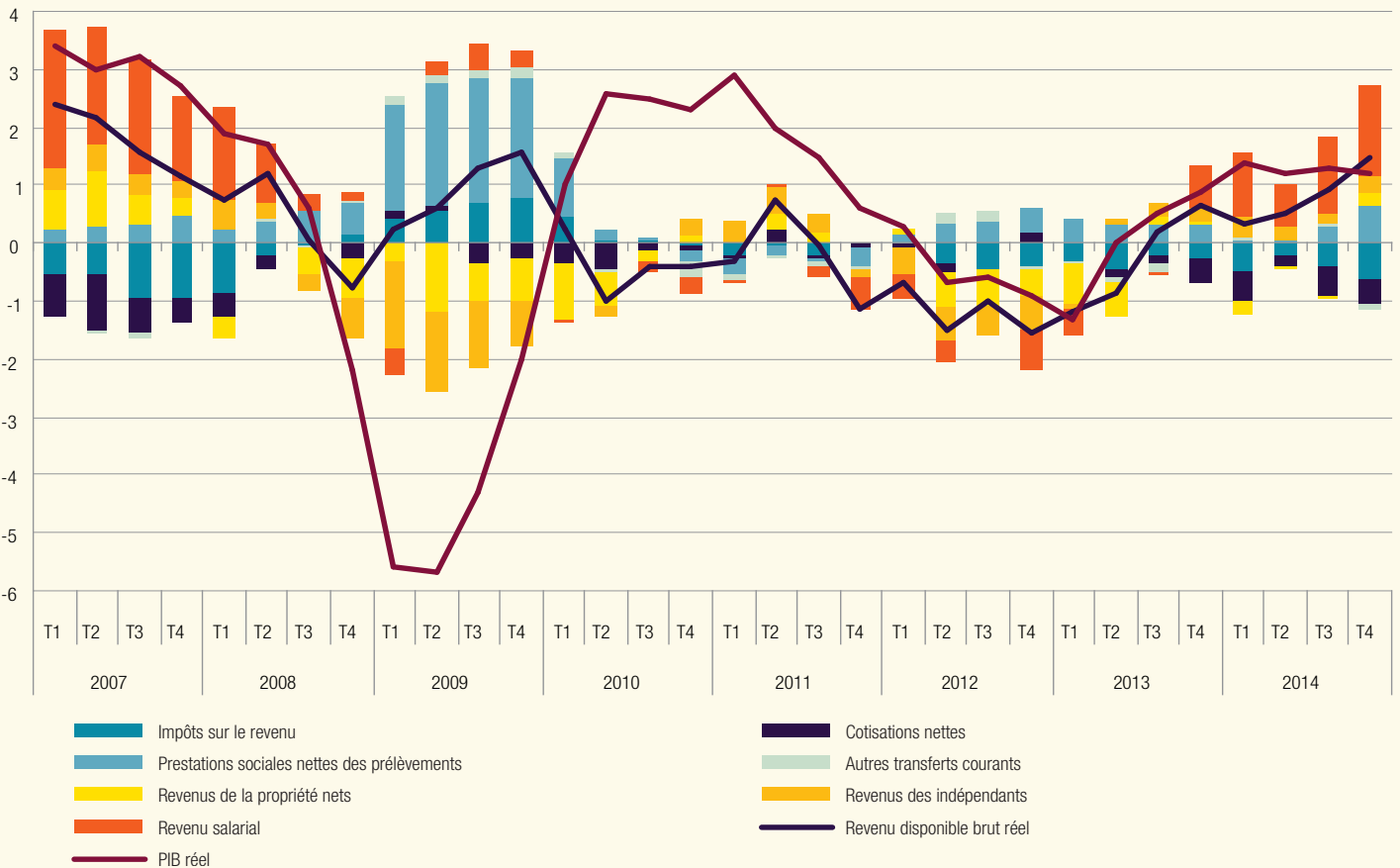
La part des prestations sociales dans la richesse nationale a bondi entre 2008 et 2009. Dans l'UE 28, celle-ci est passée, en moyenne, de 25,6 % du PIB en 2008 à 28,3 % en 2009, sous l'effet de la forte contraction du PIB et de la nette augmentation du volume des prestations sociales. Cette part moyenne est ensuite restée stable jusqu'en 2012, dernière année disponible en comparaison internationale.



GRAPHIQUE 2

Contributions à la croissance réelle du revenu disponible brut des ménages dans la zone euro (2007-2014)

Taux de croissance annuel et contributions en points de pourcentage



Sources • Banque centrale européenne (BCE) et Eurostat.

La part des prestations sociales dans le PIB a poursuivi sa progression au Royaume-Uni, en Italie et en France jusqu'en 2012, alors qu'elle a diminué en Allemagne et en Suède. Cela s'explique par un contexte économique et démographique ainsi que par des choix de politiques publiques différents.

La France a été moins durement touchée par la récession en 2009 que l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni ou la Suède (-3,1 % de croissance du PIB en 2009). Le volume des prestations sociales y est dynamique entre 2008 et 2009. Depuis, il continue de progresser, mais à un rythme ralenti : +1,5 % par an en moyenne entre 2009 et 2012, contre +2,5 % par an entre 1996 et 2007 (graphique 3). Cette croissance moins soutenue des dépenses de prestations

sociales en volume est observée dans la plupart des pays européens.

En France, les recettes de la protection sociale progressent à un rythme moins élevé en 2013, mais supérieur à celui des dépenses

Bien que ralentie depuis deux ans, la croissance des ressources de la protection sociale française redevient supérieure à celle des emplois en 2013, dernière année disponible pour les comptes de la protection sociale. Dès lors, le déficit de la protection sociale, qui s'élève en 2013 à 7,9 milliards d'euros, se réduit par rapport à celui constaté en 2012 (-11,6 milliards). Il est désormais près de trois fois inférieur au niveau record enregistré en 2010 (-21,9 milliards d'euros).

Les ressources de la protection sociale, tous régimes confondus², progressent de 3,0 % en 2013 et s'établissent à 707,6 milliards d'euros (tableau 1). Cette croissance est plus faible que celles constatées en 2012 (+3,7 %) et en 2011 (+4,4 %) qui succédaient à deux années moroses (+2,1 % en 2010 et +0,6 % en 2009). Pourtant, en 2013, les cotisations effectives, qui représentent près de 55 % des ressources, continuent de progresser à un rythme significativement plus élevé que l'assiette des salaires (+3,0 % contre +1,0 %). Cet écart est notamment dû à l'effet en année pleine, en 2013, de mesures intervenues en 2012 : la modification du dispositif de réduction des cotisations appliquées aux heures supplémentaires et le relèvement des taux de cotisation retraite au 1^{er} novembre 2012.

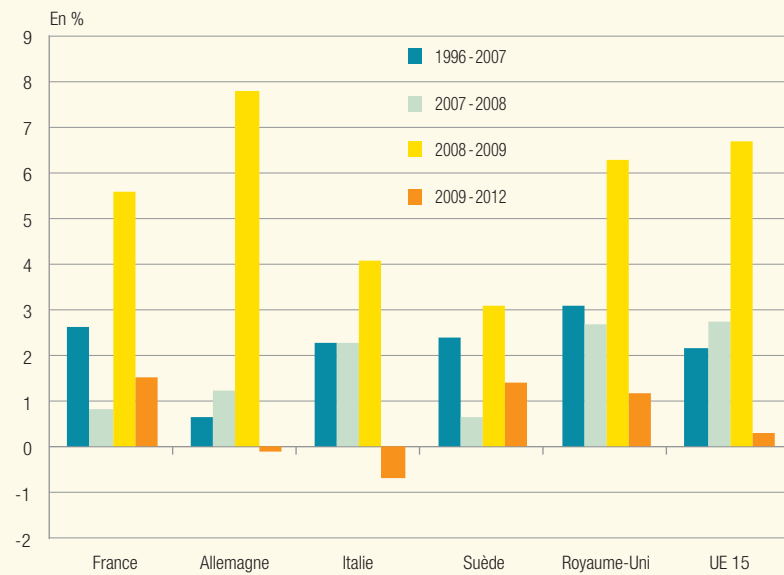
2. En plus des régimes d'assurance sociale, l'agrégat « tous régimes » comprend les régimes de prestations extra-légales d'employeurs, les régimes de la mutualité et de la prévoyance, ainsi que les régimes d'intervention sociale des pouvoirs publics, des institutions sans but lucratif à destination des ménages (ISBLSM) et des hôpitaux publics.

En revanche, les impôts et taxes affectés reviennent à une dynamique moins soutenue, après deux années de croissance exceptionnelle (+5,9 % en 2012 et +8,5 % en 2011).

La structure du financement de la protection sociale présente de forts contrastes selon la nature du risque couvert. En 2013, les cotisations sociales représentent plus de 75 % du financement des risques vieillesse, survie, chômage et accidents du travail. Le financement des risques maladie, maternité et famille est davantage réparti entre cotisations sociales (qui représentent près de la moitié des ressources totales) et impôts et taxes affectés, au premier rang desquels la contribution sociale généralisée (CSG). Les autres risques (pauvreté, invalidité, logement et insertion professionnelle) se différencient davantage : ils sont financés à plus de 30 % par des contributions publiques.

Les dépenses de protection sociale s'élevaient à 715,5 milliards d'euros en 2013, soit 33,8 % du PIB. La croissance nominale des seules prestations de protection sociale (94 % des dépenses, soit 672,0 milliards d'euros en 2013 ou encore 31,7 % du PIB), reste historiquement modérée, à l'image des évolutions enregistrées les trois années précédentes (+3,0 % en 2013, après +3,3 % en 2012 et +3,0 % en 2011). Les prestations de survie, de maladie, de maternité et de famille progressent à un rythme plus modéré que les années précédentes (tableau 2). Celles liées aux accidents du travail et maladies professionnelles diminuent de 1,4 % par rapport

GRAPHIQUE 3
Évolution des dépenses de prestations sociales en volume et en moyenne annuelle



UE 15 : Union européenne à 15 pays.
Note • Prestations sociales en euros 2005.
Sources • Eurostat/SESPROS.

Les dépenses de protection sociale croissent plus faiblement en 2013

Les dépenses de protection sociale s'élevaient à 715,5 milliards d'euros en 2013, soit 33,8 % du PIB. La croissance nominale des seules prestations de protection sociale (94 % des dépenses, soit 672,0 milliards d'euros en 2013 ou encore 31,7 % du PIB), reste historiquement modérée, à l'image des évolutions enregistrées les trois années précédentes (+3,0 % en 2013, après +3,3 % en 2012 et +3,0 % en 2011).

Les prestations de survie, de maladie, de maternité et de famille progressent à un rythme plus modéré que les années précédentes (tableau 2). Celles liées aux accidents du travail et maladies professionnelles diminuent de 1,4 % par rapport

TABLEAU 1
Les comptes de la protection sociale, tous régimes

Évolutions en moyenne annuelle et en %, montants en millions d'euros

	1990/ 1981	2000/ 1990	2008/ 2000	2009/ 2008	2010/ 2009	2011/ 2010	2012/ 2011	2013/ 2012	2013
Emplois	8,9	4,1	4,6	4,8	3,5	2,5	3,9	2,4	715 518
Prestations sociales	9,0	4,1	4,6	4,8	3,3	3,0	3,3	3,0	672 000
en espèces		3,9	4,3	5,5	3,4	3,0	3,8	3,1	427 508
en nature		4,6	5,1	3,7	3,2	2,9	2,6	2,7	244 492
Autres (charges financières...)*	7,9	4,3	4,3	4,7	6,1	-4,9	12,1	-5,5	43 518
Ressources	8,9	4,1	4,4	0,6	2,1	4,4	3,7	3,0	707 583
Cotisations effectives	9,5	2,0	4,2	0,8	2,1	3,5	3,1	3,0	385 550
Cotisations imputées	7,0	3,8	2,5	3,4	2,9	3,6	3,6	2,0	54 504
Impôts et taxes affectés	13,9	23,7	6,2	0,0	1,5	8,5	5,9	3,2	178 001
Contributions publiques	7,2	2,8	2,4	3,6	2,5	3,3	2,9	2,5	68 836
Autres (produits financiers...)*	5,8	0,8	8,3	-23,9	3,9	-5,0	-0,1	5,5	20 692
Solde									-7 935

* En base 2010 uniquement, les postes « Autres » incluent les emplois et ressources du compte de capital.
Note • Les emplois et ressources sont présentés hors transferts (flux internes entre les différents régimes de protection sociale).
Sources • DREES - CPS, bases 2000 (1981-2009), 2005 (2008-2009) et 2010 (2009-2013).



TABLEAU 2

Évolution des prestations de protection sociale

Évolutions en moyenne annuelle en %, montants en millions d'euros

	2000/ 1981	2006/ 2000	2007/ 2006	2008/ 2007	2009/ 2008	2010/ 2009	2011/ 2010	2012/ 2011	2013/ 2012	2013
Maladie	6,6	5,5	3,4	3,4	3,9	2,7	2,5	2,6	2,7	183 631
Invalidité	5,9	5,3	4,1	3,3	4,1	4,3	5,8	5,7	3,5	36 960
AT-MP	3,3	4,0	3,9	0,5	-0,6	1,2	0,2	-0,4	-1,4	12 207
Vieillesse	7,1	5,1	6,3	5,4	4,6	3,7	4,3	3,6	3,3	269 973
Survie	4,9	4,0	1,8	2,3	1,8	2,9	2,5	2,3	1,8	37 568
Famille	5,3	3,7	3,1	2,1	3,1	-0,4	1,5	3,4	2,2	48 381
Maternité	4,1	4,2	3,0	1,8	2,8	8,3	-2,1	1,2	1,5	7 888
Emploi	5,2	3,4	-2,1	-0,8	12,8	6,0	-1,7	5,6	3,8	40 913
Logement	9,3	1,6	2,1	7,2	2,5	2,1	2,0	2,2	3,6	17 656
Pauvreté – exclusion sociale	14,2	5,4	3,8	0,8	26,0	7,5	4,6	3,7	6,6	16 824
Ensemble des prestations	6,4	4,8	4,0	3,7	4,8	3,3	3,0	3,3	3,0	672 000

AT-MP : accidents du travail-maladies professionnelles.

Sources • DREES-CPS, bases 2000 (1981-2009), 2005 (2008-2009) et 2010 (2009-2013).

à 2012. En revanche, les prestations des autres risques (vieillesse, invalidité, emploi, logement) augmentent à un rythme plus soutenu que l'ensemble, c'est en particulier le cas pour les prestations du risque pauvreté-exclusion sociale qui progressent de 6,6 % par rapport à 2012.

Le ralentissement de la croissance des dépenses de santé, amorcé en 2005, se confirme en 2013

En 2013, les dépenses afférentes à la maladie, principale composante du risque santé, s'élèvent à 183,6 milliards d'euros, soit 8,7 % du PIB. Elles augmentent de 2,7 % en 2013, soit un rythme de croissance comparable à celui de 2012 (+2,6 %). Si l'exercice 2013 continue de bénéficier de bons résultats en matière de maîtrise médicalisée, le contexte épidémique a été moins favorable qu'en 2012.

Sur longue période, les dépenses de santé augmentent plus rapidement que la richesse nationale : en soixante ans, leur part a plus que doublé dans le PIB. La tendance à la hausse des dépenses de santé laisse néanmoins apparaître des périodes de stabilisation, notamment à la suite de la mise en œuvre des différents plans de réforme qui se sont succédé. La mise en place de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) en 1996 a contribué à une stabilisation de la part des dépenses de santé dans le PIB jusqu'en 2000. Un redémarrage important des

dépenses est, ensuite, intervenu jusqu'en 2004. Depuis 2005, leur progression est plus modérée compte tenu de la meilleure maîtrise de la dépense engagée à la suite, notamment, de la loi du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie, du renforcement du pilotage de l'ONDAM et des mesures d'économies prises chaque année dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS).

En 2013, les dépenses liées à l'invalidité ont augmenté de 3,5 %. Cette progression est plus faible que la tendance observée ces dernières années (4,6 % en moyenne annuelle entre 2006 et 2012). En effet, au cours de cette période, la dynamique de la dépense était portée par les effets du plan de revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), entamé en 2008, et qui a pris fin en 2012.

Enfin, la diminution des dépenses afférentes au risque accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP) se poursuit en 2013, après une baisse de 0,4 % en 2012. Ce recul est à rapprocher de la baisse continue du nombre d'accidents du travail, en lien avec la réduction de la part des secteurs industriels au sein desquels le risque d'accidents est plus élevé.

La croissance des dépenses du risque vieillesse-survie reste assez soutenue en 2013

En 2013, le montant des prestations du risque vieillesse-survie, qui représente près de 46 % de l'ensemble des prestations de protection sociale, s'élève à 307,5 mil-

liards d'euros, soit 14,5 % du PIB. Ces prestations progressent de 3,1 % (après +3,5 % en 2012).

Le risque vieillesse (270,0 milliards d'euros) correspond aux prestations versées au titre des droits propres des bénéficiaires. Les pensions de retraite directes (hormis celles servies par les régimes de la mutualité et de la prévoyance) représentent 94 % de ce montant global. Leur évolution est déterminée, d'une part, par celle du nombre des retraités et, d'autre part, par celle de la pension moyenne.

Le nombre des retraités augmente en premier lieu par un effet de taille des générations, celles du baby-boom arrivant à la retraite depuis une dizaine d'années, tandis que les personnes qui décèdent sont issues de générations moins nombreuses. Il augmente également tendanciellement avec l'allongement de l'espérance de vie aux âges élevés. En outre, en 2013, la croissance des effectifs de retraités est alimentée par les réformes récentes. En particulier, le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite, mis en œuvre dans le cadre de la réforme de 2010, a occasionné des reports de départs à la retraite de 2012 à 2013 et donc des flux de départs plus importants cette année-là. D'autre part, les assouplissements successifs des conditions d'accès au dispositif de retraite anticipée pour carrières longues (introduits par la loi de 2010 et amplifiés par le décret de juillet 2012) ont eu pour effet d'accroître fortement le nombre des départs anticipés en 2013. Au total, le

nombre des nouveaux pensionnés de droit direct s'élève à 760 000 en 2013, contre 600 000 en 2012.

L'effet de la hausse significative du nombre des nouveaux retraités (+25,5 % en un an) est atténué en 2013 par la moindre croissance de la pension moyenne (+1,9 % en 2013, après +2,1 % en 2012 en euros courants).

Les autres composantes du risque vieillesse comprennent principalement les pensions complémentaires facultatives versées par les régimes de la mutualité et de la prévoyance (1,6 milliard d'euros), les prestations du minimum vieillesse (3,0 milliards d'euros), les prestations liées à la dépendance des personnes âgées (8,2 milliards, constituées, pour l'essentiel, par l'allocation personnalisée d'autonomie [APA]).

Les prestations de survie (37,6 milliards d'euros), qui englobent notamment les pensions versées au titre de droits dérivés, les compensations de charges gérées par les régimes de la mutualité et de la prévoyance, sont en hausse de 1,8 % (après +2,3 % en 2012).

La croissance des prestations maternité-famille ralentit en 2013

Les prestations maternité-famille, qui représentent 56,3 milliards d'euros en 2013, progressent de 2,1 % en 2013 (après +3,1 % en 2012).

Les dépenses de maternité (7,9 milliards d'euros) se composent, pour l'essentiel,

d'indemnités journalières (congés maternité et paternité), de soins et de la prime de naissance. Ces dépenses tendent à accélérer légèrement (+1,5 % en 2013, après +1,2 % en 2012 et -2,1 % en 2011).

Les dépenses de famille, qui s'élèvent à 48,4 milliards, comprennent les allocations familiales et les autres prestations familiales. Elles incluent également l'action sociale en faveur des familles (dont l'aide sociale à l'enfance) et les services d'accueil de jeunes enfants. Ces dépenses sont en hausse de 2,2 % en 2013, après une année 2012 particulièrement dynamique (+3,4 %) marquée par la revalorisation exceptionnelle de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) à l'automne 2012.

Une hausse des prestations chômage en lien avec celle du nombre des chômeurs indemnisés

Les prestations liées à l'emploi représentent 40,9 milliards d'euros en 2013, soit 1,9 % du PIB. Ces dépenses sont en hausse de 3,8 % en 2013, après une augmentation de 5,6 % en 2012.

Parmi elles, les prestations de chômage augmentent de 4,5 %, après 5,9 % en 2012. La principale allocation chômage, l'aide au retour à l'emploi (ARE), progresse fortement en 2013 (+4,1 %), mais à un rythme moindre qu'en 2012 (+5,7 %). Ce ralentissement de la dynamique est à rap-

procher de la moindre hausse du nombre de chômeurs indemnisés par l'assurance chômage en 2013 (+3,8 % en moyenne annuelle en France métropolitaine, contre +4,8 % en 2012).

Les prestations d'insertion et réinsertion professionnelle diminuent de 3,3 % (après +1,9 % en 2012), en lien notamment avec la baisse des dépenses versées au titre de l'aide à la reprise et à la création d'entreprise.

La croissance des dépenses de pauvreté-exclusion sociale accélère fortement en 2013

Les prestations du risque pauvreté-exclusion sociale, qui s'élèvent à 16,8 milliards d'euros en 2013, augmentent à un rythme particulièrement élevé (+6,6 % après +3,7 %). Cette dynamique est à rapprocher, notamment, des effets du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale de janvier 2013, qui prévoit une revalorisation de 10 % du revenu de solidarité active (RSA) socle entre 2013 et 2018, et de la hausse de 7,1 % du nombre d'allocataires du RSA.

Enfin, les prestations du risque logement, qui s'élèvent à 17,7 milliards en 2013, progressent plus rapidement en 2013 (+3,6 % après +2,2 % en 2012), compte tenu d'une revalorisation des barèmes d'aide au logement plus élevée en 2013 (+2,15 %) qu'en 2012 (+1,0 %). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

- *La protection sociale en France et en Europe en 2013 – édition 2015*, coll. Études et Statistiques, DREES.
- **Le Garrec M.-A., Koubi M., Fenina A.**, 2013, « 60 années de dépenses de santé. Une rétopolation des comptes de la santé de 1950 à 2010 », *Études et Résultats*, DREES, n° 831, février.

LA DREES SUR INTERNET

Retrouvez toutes nos publications sur notre site

www.drees.sante.gouv.fr

Retrouvez toutes nos données sur

www.data.drees.sante.gouv.fr

Pour recevoir les avis de parution

www.drees.sante.gouv.fr/les-avis-de-parution,2052.html

Directeur de la publication : Franck von Lennep

Responsable d'édition : Carmela Riposa

Secrétaires de rédaction : Sabine Boulanger et Laurence Grivet

Mise en pages : T. B.

Conception graphique : Julie Hiet et Philippe Brulin

Imprimeur : Imprimerie centrale de Lens

Pour toute information : drees-infos@sante.gouv.fr

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources •

ISSN papier 1292-6876 • ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384